

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 51 (1953)

Heft: 10

Artikel: Compte rendu du 8e congrès international des géomètres, à Paris

Autor: Hegg, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Seeb Blüten wie auch das durch giftige Industrieabwasser hervorgerufene Fischsterben sind ein sprechender Ausdruck für die Verunreinigung.

Die Verbesserung des Lebensstandards der Bevölkerung, die Entfaltung von Landwirtschaft und Industrie hängt zweifellos von der ausreichenden Beschaffung von gutem Wasser ab. Die Behörden haben dies glücklicherweise erkannt, und der Vorsteher des Eidg. Departements des Innern hat am 20. September 1949 in einem Kreisschreiben an die Kantonsregierungen auf die Gefahren der Wasserverschmutzung aufmerksam gemacht und den Kantonen einen neuen Verfassungsartikel über den Gewässerschutz unterbreitet. Die neue Gesetzesvorlage soll den zuständigen Behörden die Mittel in die Hand geben, um im ganzen Lande einen durchgreifenden und wirksamen Gewässerschutz einzuführen.

Die im Jahre 1945 geschaffene Eidg. Anstalt für Wasserversorgung, Abwasserreinigung und Gewässerschutz, die als Hauptaufgabe die wissenschaftlich-technische Beratung von Behörden und Privaten zum Ziele hat, verfügt über eine kleine Versuchsanlage inmitten des Areals der stadtzürcherischen Kläranlage im Werdhölzli. Diese kleine und speziell auf das Klärsystem von Zürich eingerichtete Anlage hat heute die Grenze der Leistungsfähigkeit erreicht und soll nun durch eine neue, größere Versuchsanlage ersetzt werden. Zu diesem Zwecke pachtet die Eidg. Techn. Hochschule von der Stadt Zürich für die Zeitdauer von 66 Jahren ein Areal von rund 6000 m² auf der „Tüffenwies“. Der Ausbau erfolgt etappenweise bis zum Jahre 1954 und kostet 1,2 Millionen Franken.

Die Arbeiten der neuen Versuchsanstalt, die von einem Fachkollegium der Eidg. Techn. Hochschule überwacht werden, sollen vor allem folgende Untersuchungen umfassen:

- a) Zweckmäßige Aufbereitung des Schlammes, dessen Unschädlichmachung, Trocknung und Verwertung oder Anfaulung und Belüftung.
- b) Einschalten und Prüfen verschiedenartiger chemischer Reinigungsverfahren.
- c) Reduktion der Reinigungsanlagen auf ein optimales Minimum.

Es besteht kein Zweifel darüber, daß die Versuchsanstalt in den nächsten Jahrzehnten schwere Aufgaben zu meistern haben wird. Wir wünschen ihr hiezu den besten Erfolg.

Compte rendu du 8^e Congrès international des géomètres, à Paris

Par Ls Hegg, professeur

Les grandioses manifestations qui eurent lieu en France du 28 août au 6 septembre 1953, favorisées par un temps splendide, furent un véritable succès, grâce à une organisation parfaite de la part de nos excellents amis et confrères français.

Nous avons classé les matières de ce rapport en huit chapitres suivis d'une conclusion. La place dont nous disposons nous manque pour donner un aperçu des conférences professionnelles. Nous espérons avoir la possibilité de le faire ultérieurement.

1° *La Fédération et le Congrès.* La Fédération internationale des géomètres (FIG) est dirigée par un Comité permanent qui en constitue son Conseil d'administration. Présidé avec distinction par M. Henri Peltier (France), ce comité comprend trois vice-présidents, MM. Amand Beniest (Belgique), Raymon Danger (France), Andries Kruidhof (Pays-Bas), un secrétaire général, M. André Wantz (France), et un trésorier général, M. Raoul Guillaumin (France). Le Comité d'organisation du Congrès fut placé sous le haut patronage et la présidence d'honneur de M. Vincent Auriol, président de la République française. Il comprend les personnalités suivantes: M. le président Peltier, M. le vice-président Raymon Danger, M. le secrétaire général Wantz susnommés, MM. René Bouillé, trésorier, et Roger Gilbert, régisseur général de l'Exposition. Ce comité s'est adjoint plusieurs collaborateurs et collaboratrices parmi lesquels nous citons notamment Mme Raymon Danger, présidente du Comité des dames, M. Guy Darnaud (Service d'accueil), Mlles M. Cormier et C. Auprince du Secrétariat administratif. Les participants au Congrès, au nombre de 600 environ dont 150 dames, représentaient 21 Nations. La Suisse était représentée par plus de cinquante géomètres, avec sa délégation officielle, MM. le Dr Hans Härry, directeur fédéral des mensurations cadastrales, le professeur Dr Simon Bertschmann, directeur du Service topographique fédéral, les délégués de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, M. le professeur Fritz Kobold, et l'auteur de ce rapport pour l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. On notait aussi les représentants des cantons et de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières, présidée par M. Ernest Albrecht, ingénieur rural et géomètre du registre foncier. Le numéro spécial de la Revue des géomètres-experts et topographes français, de juillet 1953, rédigé par M. le président Peltier, donne de précieux renseignements sur les buts et la réalisation du Congrès. Il contient le programme détaillé des manifestations ainsi qu'une reproduction de la belle affiche du Congrès symbolisant le 5000^e anniversaire de la profession.

Le programme, bien ordonné et très varié, est basé, comme à Lausanne en 1949, sur une organisation décentralisée groupant toutes les manifestations principales et l'exposition des géomètres dans les amphithéâtres et salons de la Sorbonne, et prévoyant des conférences, une promenade en bateau sur la Seine, des réceptions, une visite des salles illuminées du Musée du Louvre et des excursions hors de Paris. Pour les dames, un programme spécial a été élaboré avec soin.

2° *L'exposition.* De nombreux et intéressants documents et instruments exposés dans les stands montrent remarquablement les diverses activités des géomètres dans onze pays dont la Suisse. Une publication, due à M. le secrétaire général Wantz, richement présentée et munie d'un plan explicatif, situe l'exposition dans le cadre majestueux de la Sorbonne

et donne d'utiles indications sur la profession de géomètre et les travaux qui en relèvent, ainsi qu'une liste des exposants. Pour notre pays, l'exposition sur l'activité du géomètre s'inspire des thèmes suivants: bases géodésiques des mensurations, nouvelle répartition du sol, méthodes de levé du cadastre juridique, plan d'ensemble de la mensuration cadastrale et son utilisation pour l'établissement de la nouvelle carte nationale.

3° *Les Commissions d'Etudes techniques.* La partie scientifique du Congrès fut réalisée par les travaux des six commissions dont voici un résumé de leur activité et des conclusions de leurs rapports:

I. *Dictionnaire technique.* Président, le soussigné. Sa mission est de rédiger un dictionnaire technique à l'intention de tous les professionnels intéressés. Etabli sur la base de la langue fondamentale, le français, le dictionnaire sera d'abord publié en allemand, en anglais, en italien et en néerlandais, puis ensuite en d'autres langues. Les membres de la commission ont arrêté environ 2100 termes français résultant de l'épuration d'une volumineuse documentation. A ce jour, les traductions définitives sont terminées pour deux langues (polonais et italien) et les fiches françaises sont rédigées. Après la traduction dans les autres langues et la coordination des travaux, on pourra passer à l'impression et à la publication du dictionnaire, par fascicules, selon les disponibilités budgétaires. La commission I devient dès lors une commission permanente.

II. *Cadastre et remembrement rural.* Président, M. René Perrin (France). Son but est d'étudier les législations en vigueur ou à l'étude et de discuter les réalisations y relatives dans les différents pays représentés. Il a été mis en évidence que les morcellements sont des phénomènes communs à tous les pays, qu'ils constituent un obstacle à l'évolution rationnelle de l'agriculture et qu'ils sont un des facteurs de l'exode des populations rurales et surtout montagnardes. Des mesures interdisant la division des nouvelles parcelles devraient être prises pour éviter un morcellement ultérieur. Il est souhaité la création d'une commission permanente du remembrement chargée d'étudier l'évolution de ce problème afin de réunir la documentation et mettre à la disposition des organisations professionnelles, économiques et agricoles les éléments utiles relatifs à cette question.

III. *Cartographie, instruments et photogrammétrie.* Président, M. le professeur Dr Jung (Allemagne). On constate avec satisfaction l'amélioration continue des instruments essentiels de géodésie, de topographie et de topométrie, et recommande d'étudier l'application de principes de physique non appliqués jusqu'ici pour la construction d'instruments. Il est vivement conseillé d'appliquer d'une façon plus généralisée la photogrammétrie pour tous les travaux à grande échelle concernant la technique du cadastre et de la topographie. D'importantes raisons techniques et économiques montrent qu'il y aurait intérêt à coordonner, dans les différents pays, les travaux du cadastre officiel et ceux des levés cartographiques. Il est enfin recommandé de traiter ultérieurement les besoins de la topométrie des grandes villes, la question des implantations (pique-

tages), la précision et l'application du nivellement barométrique, les levés souterrains, et les applications de la photogrammétrie au remembrement rural.

IV. *Urbanisme, reconstruction, remembrement urbain*. Président, M. Henry Wells (Grande-Bretagne). La commission concentre son étude sur le rôle que le géomètre a déjà joué et devra jouer à l'avenir dans l'urbanisme et l'aménagement des campagnes. Elle estime que l'art de l'urbanisme représente la synthèse de nombreuses techniques, comprenant celles de l'architecte pour donner des avis sur l'esthétique, celles des ingénieurs qui donnent des conseils sur les questions de construction, et peut-être aussi celles des économistes, des sociologues et des hygiénistes. Tenant compte du fait que les travaux d'urbanisme et d'aménagement des campagnes comportent dans les temps modernes, principalement les levés, les questions d'ordre social, économique et juridique, ainsi que les considérations esthétiques, la profession de géomètre est celle qui convient le mieux pour coordonner l'ensemble des travaux d'urbanisme. -

V. *Jeunes géomètres et enseignement*. Président, M. Mario Calabro (Italie). Vice-président, M. Michaux (France). Le rapport résumé de cette commission sera publié dès que nous en connaissons les conclusions définitives.

VI. *Salaires et activités professionnelles*. Président, M. Van der Linden (Belgique). La commission a examiné en premier lieu l'exercice professionnel en fonction de la législation qui crée ou protège cet exercice, en Allemagne, en Autriche, en Suède, en France, en Suisse, en Belgique, en Grande-Bretagne et en Italie. Cette profession est exercée, suivant ces pays, par des ingénieurs universitaires, par des ingénieurs-géomètres ou topographes, ou par des géomètres diplômés. Il paraît pratiquement impossible de déterminer le revenu type d'un bureau de géomètre libre, celui-ci étant essentiellement fonction de l'activité, de la résidence et de la personnalité du titulaire. Il est d'un grand intérêt de trouver, malgré tout, des points communs dans les tarifs pour les professionnels indépendants.

4^o *Les assemblées plénières*. Le 31 août, la séance solennelle d'ouverture du Congrès est présidée par M. André Marie, ancien président du Conseil et ministre de l'Education nationale, qui a bien voulu nous honorer de sa présence. Etaient également présents: MM. Houdet, ministre de l'Agriculture, et Olmi, secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Dans son discours de bienvenue, M. le ministre André Marie salua en particulier M. le président de la Fédération internationale des géomètres, retraça l'historique de la Fédération, et rappela les buts de celle-ci et les dates des précédents congrès. M. Beniest, ancien président de l'Union des géomètres belges et vice-président de la Fédération, parla en qualité de représentant des délégations étrangères. M. le ministre émit le vœu que tous les participants gardent un agréable souvenir de ce congrès dans cette France qui les accueille avec joie et fierté. M. le président Peltier évoque les noms des deux créateurs de la Fédération, MM. les membres d'honneur J. C. Roupinsky (Belgique) et René Danger (France). Il se réjouit

de la présence de M. Roupcinsky et excuse l'absence de M. René Danger qui, pour des raisons d'âge, est éloigné du milieu de nous; un télégramme de sympathie lui fut adressé. Nous avons aussi regretté l'absence de M. Marcel Baudet, ancien président de la Fédération, que des circonstances particulières ont empêché de se rendre à Paris.

L'assemblée générale du Congrès eut lieu le 3 septembre sous la présidence de M. Peltier, président de la FIG. Sur proposition du Comité permanent, composé du Bureau et des délégués des Nations affiliées, il est décidé de ratifier et de publier les statuts de la Fédération. A la suite des rapports présentés par les présidents des commissions d'études, les conclusions de celles-ci sont adoptées à l'unanimité. On admit le principe d'une publication périodique internationale ainsi que le budget pour le prochain exercice. M. de Steiger, ancien président de la Confédération suisse et ancien chef du Département fédéral de justice et police, et Miss Rutland (Grande-Bretagne) sont proclamés membres honoraires de la Fédération internationale des géomètres. La Hollande est désignée pour organiser le prochain congrès fixé d'ores et déjà en 1957.

5° *Les grandes conférences et communications professionnelles.* De remarquables exposés de M. le professeur Descosy, ingénieur en chef géographe à l'Institut géographique national, et de ses collaborateurs, MM. Weber, ingénieur géographe, Janicot, ingénieur en chef, et Bonneval, ingénieur géographe, furent réservés aux congressistes. Il s'agit notamment de l'activité géodésique de l'Institut géographique national (IGN), de la mesure de la base primordiale d'Antibes, de l'utilisation de la photogrammétrie pour les levés aux grandes échelles et de la nouvelle carte de France au 1:20 000. Nous citons encore la conférence fort instructive de M. Poivilliers, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole centrale des arts et manufactures, se rapportant à la photogrammétrie. Ajoutons à ce précieux enseignement des conférences aux stagiaires et employés géomètres, une journée des Grandes Ecoles, des démonstrations d'instruments et la projection de films d'un grand intérêt.

6° *Les visites d'installations et d'instituts professionnels.* Ces si intéressantes visites mériteraient d'être longuement décrites. Nous ne pouvons cependant que les énumérer: Groupe des escadrilles photographiques de l'Institut géographique national, à Creil. Aéroport du Bourget et du Groupement aérien du Secrétariat général à l'Aviation civile et commerciale. Musée du Conservatoire national des arts et métiers, Ateliers de reproduction et de tirages du Service technique du cadastre, à Saint-Germain-en-Laye. Ateliers de photogrammétrie de l'Institut géographique national à Saint-Mandé. Laboratoire de la section des instruments et des Services de la géodésie de l'Institut géographique national, à Paris.

7° *Les réceptions.* Les 28 et 31 août à la Sorbonne, M. Darnaud accueille avec enthousiasme les congressistes, les délégués et les exposants. Le 1^{er} septembre, les délégués officiels sont reçus dans les somptueux salons de l'Hôtel de Ville de Paris. Après un discours du vice-président du Conseil municipal, M. Lancrenon, une allocution de M. le président

Peltier et un exposé de M. Prémont, ingénieur général des Services de topographie et d'urbanisme de la Ville de Paris, quelques délégués furent invités à signer le Livre d'Or, recevant ensuite la médaille ou le diplôme de la Ville de Paris. Une brillante réception suivit cette cérémonie.

Le 1^{er} septembre encore, eurent lieu, au Palais de Chaillot, le banquet officiel et la soirée de gala. On compta environ 660 convives parmi lesquels les invités du Gouvernement et des grandes Administrations publiques. M. Ragey, commissaire du Gouvernement auprès de l'Ordre des géomètres-experts, représentant M. le ministre de l'Education nationale, présida. On applaudit successivement des discours de M. le président Peltier, de délégués du Gouvernement et de plusieurs pays.

Le 3 septembre, ce fut une collation offerte par la FIG à l'Hôtel Lutétia où M. Roupinsky remit une gerbe de fleurs à Mme Raymon Danger en reconnaissance de son grand dévouement à l'intention des dames des congressistes.

Le 6 septembre, au cours de la réception d'adieu à la Sorbonne, présidée par M. Henri Peltier, M. Pierre Deluz, vice-président de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières, remercia, en termes excellents, les organisateurs de ces belles journées.

8^o *Les excursions.* La partie récréative du Congrès consista en de magnifiques excursions facultatives, au choix des congressistes, et qui réunirent une participation nombreuse. Nous les citons dans l'ordre chronologique du programme: Le 29 août, Epernay, visite des caves de la Maison Moët et Chandon et réception. Reims et la cathédrale. Le 30 août, Versailles et La Malmaison. Fontainebleau et Barbizon, célèbre par son Ecole de peinture. Chartres avec sa cathédrale et Rambouillet, Vallée de Chevreuse. Les 4 et 5 septembre, excursion en Touraine et visite des châteaux historiques de la Loire avec l'itinéraire suivant: Paris-Orléans-Chambord, Blois et banquet dans la salle des gardes du château. Chaumont, Amboise et Tours où logent les congressistes après avoir admiré, à Chenonceaux, un grandiose spectacle de sons et lumières. De Tours, on se dirigea sur Azay-le-Rideau et Langeais, puis un déjeuner fut servi dans les caves de Vouvray, région réputée par son vignoble. Le retour à Paris s'effectua par Chartres et l'autoroute de l'Ouest.

La conclusion qui se dégage du 8^e Congrès international des géomètres peut se résumer par ces mots: réalisation admirable et souvenir inoubliable. Nous félicitons les organisateurs de ce Congrès et exprimons notre profonde reconnaissance à Monsieur le président Peltier et à Monsieur le secrétaire général Wantz ainsi qu'à tous leurs collaborateurs et collaboratrices. Leur travail assidu, leur dévouement et leur courtoisie ont grandement contribué à cette brillante réussite de la grande manifestation internationale de nos activités professionnelles.